

## **Résumé de la rencontre avec les responsables des stages, Isabelle Dion et Isabelle Bourgey**

\*\*Notez que la majorité des informations présentées ici sont vraies pour les stages des étudiant-es de la maîtrise. Les stages pour les étudiant-es aux certificats et au DESS peuvent être légèrement différents, mais ils ont moins été abordés pendant la rencontre. Si jamais vous avez des questions pour ces situations, n'hésitez pas à nous les faire parvenir et nous y répondrons le plus rapidement possible.

\*\*Si vous avez des questions par rapport à quoi que ce soit, contactez-nous au [asso.ebsi@gmail.com](mailto:asso.ebsi@gmail.com)!

### **État de la situation actuelle**

- Pour ce qui est des stages des étudiant-es de la maîtrise, il est important de comprendre qu'ils et elles ne sont pas là pour remplacer quelqu'un-e et doivent toujours être sous la supervision d'un-e diplômé-e.
  - o Ceci est encore plus vrai en milieu syndiqué, où il est primordial de ne pas effectuer les tâches d'un-e autre employé-e.
- Les stages à la maîtrise sont obligatoires (il est possible de s'en faire exempter seulement si l'étudiant-e cumule 6 mois d'expérience). Dans certains domaines, les stages doivent absolument être rémunérés, ou absolument ne pas l'être pour compter comme le stage obligatoire. Nous n'avons pas ce genre de restriction, et si un-e étudiant-e tient à avoir un stage rémunéré, il ou elle peut entreprendre des démarches pour le trouver.
- En ce moment, les stages des certificats ne sont habituellement jamais rémunérés, et un *per diem* est rarement accordé. Pour ce qui est des stages de la maîtrise, en ce moment, environ 3 ou 4 personnes se trouvent des stages rémunérés à toutes les sessions (sur environ 24-30 étudiant-es.)
  - o En ce moment, les stages rémunérés proviennent surtout de programmes du gouvernement fédéral. Par contre, cette année, les budgets ont été plus serrés et aucun-e stagiaire n'a été accueilli-e dans les programmes habituels.

### **Si jamais les stages devaient être payés...**

- Si jamais les milieux devaient payer les stagiaires directement, les responsables des stages sont inquiètes. Elles pensent que les milieux ne seraient pas en mesure de les accueillir, même avec une part de subvention gouvernementale, cela étant particulièrement vrai pour les milieux des archives historiques et culturelles.
- Selon les responsables des stages, les milieux n'ont pas besoin de stagiaires pour fonctionner (contrairement au milieu des soins infirmiers ou de l'enseignement, par exemple). Les milieux qui accueillent les étudiant-es pourraient s'en passer et ils n'embaucheraient pas une personne en plus si jamais ils venaient à ne plus accueillir de stagiaire.
- En ce moment, les responsables cherchent par rapport à ce que les étudiant-es veulent. Elles organisent des rencontres individuelles pour s'assurer de bien comprendre les besoins de chacun-e et cherchent des milieux les plus appropriés

possibles qui correspondront à ce que les étudiant-es ont dit qu'ils et elles voulaient faire.

- Dans l'éventualité où les milieux devraient payer les étudiant-es, elles pensent qu'elles auraient moins de marge de manœuvre pour trouver des stages qui correspondent à ce qui est demandé par les étudiant-es.
- Aussi, elles perçoivent comme une force de notre programme de permettre à tous et toutes d'avoir accès à un stage.
  - Encore dans l'éventualité où ce serait les milieux qui devraient payer les stagiaires, il pourraient peut-être y avoir la possibilité pour le milieu de stage de refuser certain-es stagiaires et d'en privilégier d'autres (ce pourrait être sur la base des résultats scolaires, d'entrevue ou autre...)
- La meilleure option, selon elles, serait que les étudiant-es reçoivent des bourses de la part du gouvernement. Cette façon de faire ferait en sorte que les milieux n'auraient pas de démarches à faire ni rien à déboursier.

### **Comparaison avec les autres programmes accrédités par l'ALA au Canada.**

- La majorité des programmes de sciences de l'information offre des stages en option. Pour avoir accès à ceux-ci, les étudiant-es doivent maintenir une certaine moyenne. Les stages auxquels ils et elles ont accès semblent pour la plupart être des stages de plus longue durée que les nôtres et ils apparaissent aussi être payés, à l'exception d'un stage non-rémunéré de 100 heures offert à l'Université de Dalhousie.